

RAPPORT N° 329 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 2 AVRIL 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 26 mars au 2 avril 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins six (6) personnes ont été assassinées et une (1) autre a été grièvement blessé par balles au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore égale les cas de deux (2) arrestations et détentions arbitraires et de celui d'un militant du parti CNL qui a été enlevé par le responsable du SNR en province de Cibitoke.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la matinée de dimanche 27 mars 2022, un corps sans vie d'un homme qui n'a pas été identifié a été découvert par des cultivateurs qui se rendaient à leurs champs sur la sous-colline de Rubuye, colline de Mparambo I de la commune de Rugombo, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, l'homme non encore identifié aurait été assassiné par des jeunes Imbonerakure (une ligue des jeunes du parti au pouvoir, le CNDD-FDD) en patrouille de nuit car les habitants de la localité où son corps a été retrouvé ont entendu des cris de détresse de la victime mais ont eu peur d'intervenir pendant la nuit.

- Dans la nuit de dimanche 27 mars 2022 vers 20 heures, le corps sans vie d'un jeune homme dénommé Jean Claude Ndayahande, âgé de 29 ans, a été retrouvé dans une petite brousse située sur la colline de Nyakinyovu en zone, commune et province de Cankuzo (est du Burundi).

Selon des sources locales, Jean Claude Ndayahande avait été aperçu la même soirée dans un bistro situé sur la même colline et son corps présentait des blessures à la tête.

- Dans la nuit de mardi 28 mars 2022 vers 19 heures, un homme d'une quarantaine d'années connu sous le nom de Venant Ciza a été retrouvé assassiné sur la colline de Gisuma de la commune de Mwakiro, en province de Muyinga (nord-est du Burundi).

Selon des sources locales, Venant Ciza, originaire de la colline de Rusheri dans la même commune de Mwakiro, avait passé la soirée dans un bistro situé au marché de la colline Kanyange, en commune de Buhiga de la province de Karusi (centre-est du Burundi).

- En date du 28 mars 2022, le corps sans vie de Léonidas Mudende, âgé de 53 ans, a été retrouvé dans la rivière Rumpungwe, non loin du chef-lieu de la commune de Gisuru, en la province de Ruyigi (est du Burundi).

Selon des témoins, le corps de Léonidas Mudende, enseignant au Lycée communale de Nyabigozi et responsable du parti FNL (Forces nationales de libération) de Jacques Bigirimana dans la commune de Gisuru, présentait des blessures au niveau des bras et ses bourreaux lui avaient amputé de sa langue et de ses parties génitales. Les mêmes sources ont précisé que la victime était en mauvais termes avec des Imbonerakure de la localité et qu'il avait disparu depuis mercredi soir le 23 mars 2022 après avoir répondu à un appel téléphonique d'une personne non encore identifiée qui s'était fait passer pour son ami.

- Dans la nuit du 1^{er} avril 2022, un jeune homme dénommé Egide Nzeyimana, âgé de 26 ans, a été tué à coups de machettes par des malfaiteurs non identifiés alors qu'il rentrait à son domicile sur la colline de Kibati, zone de masango, commune de Bukinanyana, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

- Dans la nuit de samedi 2 avril 2022, le Révérend-pasteur Gordien Niyonkuru, représentant légal d'une branche de l'Eusebu (Eglise pour l'Unité du Saint-Esprit au Burundi), a été assassiné par un homme non identifié en tenue de l'armée burundaise à son domicile sis au quartier de Ruziba, zone de Kanyosha, commune de Muha, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins, un homme en uniforme militaire qui l'attendait devant sa maison a tiré à bout portant sur Gordien Niyonkuru alors qu'il garait son véhicule et il est mort sur-le-champ tandis que son invité venu des Etats-Unis d'Amérique a été grièvement blessé par plusieurs balles tirées dans son ventre et a été admis dans un hôpital de la capitale commerciale où il reçoit des soins.

SOS-Torture Burundi déplore un regain de cas d'homicides volontaires commis dans le contexte d'une impunité presque générale et demande aux autorités judiciaires, policières et administratives de mener des enquêtes sérieuses pour identifier les auteurs et les traduire en justice.

2. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- Dans la petite matinée de mercredi 30 mars 2022 vers 5 heures, des policiers du commissariat de la police à Rutana ont arbitrairement arrêté Souavis Ndayisenga, une enseignante de l'école fondamentale de Nyarubere, à son domicile situé sur la colline de Karindo, en commune et province de Rutana (sud-est du Burundi) et l'ont conduite au cachot de la police judiciaire à Rutana.

Selon des témoins, plusieurs policiers ont débarqué au domicile de son mari, Gilbert Sinamenye, enseignant à l'école fondamentale de Mwayi dans la même commune et province de Rutana et avaient l'intention d'arrêter cet enseignant qu'ils n'ont pas trouvé sur place. Curieusement et contre toute règle du droit, ces policiers

ont arrêté la jeune femme enceinte et mère de trois enfants et sont repartis avec elle sans lui présenter un mandat de justice.

SOS-Torture Burundi dénonce les arrestations arbitraires commises par les responsables de l'application de la loi et rappelle le principe sacré de la responsabilité personnelle en matière pénale en vertu duquel nul ne peut être tenu responsable du fait commis par un autre.

- Dans la nuit de mercredi 30 mars 2022 vers 19 heures, le Dr Christophe Sahabo, Directeur général de Kira Hospital/Suiss Clinic, a été arrêté sans mandat d'arrêt à son bureau par des agents du SNR (service national de renseignement).

Selon des sources locales, le motif de son arrestation ne lui a pas été communiqué, mais le Dr Christophe Sahabo a été relâché par le SNR samedi 2 avril 2022, en début de soirée, après avoir été contraint la veille de son arrestation à la démission par le colonel de police Alfred Innocent Museremu.

3. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Dans l'après-midi de mercredi 30 mars 2022 vers 16 heures, un militant du parti CNL (Congrès national pour la liberté) connu sous le nom de Marc Niyonahabonye a été enlevé par le responsable du SNR (Service national de renseignement) en province de Cibitoke sur la colline de Rugajo de la commune de Mugina, dans la même province.

Selon des témoins, Marc Niyonahabonye avait d'abord été arrêté arbitrairement quelques minutes plus tôt par des jeunes Imbonerakure et a été ensuite embarqué à bord du véhicule de ce responsable du SNR à Cibitoke, Colonel de police Ahmed Nabil Sindayigaya, vers une destination inconnue. La famille l'a cherché en vain partout dans tous les cachots de Cibitoke.



SOS-Torture Burundi craint que l'enlèvement de Marc Niyonahabonyene ne se transforme ensuite en une disparition forcée car son auteur présumé, Ahmed Nabil Sindayigaya, est beaucoup cité dans des rapports des organisations de la société civile.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.